Projet Pédagogique

2026/2027

SOMMAIRE :

1. INTRODUCTION *(page 3)*

2. OBJECTIFS EDUCATIFS DE LA VILLE *(page 4)*

3. L'ENVIRONNEMENT ET LE ROLE DU LOCAL JEUNES *(page 5)*

4. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES *(page 8)*

5. FONCTIONNEMENT DU LOCAL JEUNE *(page 11)*

6. ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE *(page12)*

7. NOS ACTIONS *(page12)*

8. EVALUATION ET BILAN *(page24)*

9. CONCLUSION *(page24)*

1. INTRODUCTION :

La commune de Megève a mis en place différents accueils pour satisfaire les besoins réels de sa population.

Ces dispositifs dépendent de la direction Enfance Jeunesse Vie associative et scolaire de la commune de Megève et sont agréés par la SDJES (*Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)* garantissant leur conformité au cadre réglementaire en vigueur.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans les valeurs et les objectifs définis par le PEdT (Projet Éducatif De Territoire).
Le Service Enfance Jeunesse accompagne les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans, en proposant des dispositifs adaptés à chaque tranche d'âge.

Jusqu'en 2013, un accueil spécifique pour les 11-17 ans existait à travers la « Teen House ». Suite aux travaux du Palais, cette structure a été supprimée. Face à une demande croissante des familles et des adolescents, la commune a souhaité réinvestir ce champ en créant, en septembre 2020, une nouvelle structure dédiée : **Meg'Ados, le local jeunes pour les 12-17 ans**

L'organisateur :

Mairie de Megève
185 Rte du Jaillet,74120 Megève
04 50 93 29 29



2. OBJECTIFS EDUCATIFS DE LA VILLE

L'action éducative des services doit permettre à l'enfant et au jeune de trouver les repères nécessaires à leur développement.

Pour cela, il est nécessaire de se référer aux valeurs suivantes qui sont en lien direct avec le **PEDT**.

1) Assurer le bien-être de chaque enfant et de chaque adolescent-e en respectant son rythme, en offrant un cadre de détente et la possibilité de choisir ses activités

- Proposer une offre de loisirs adaptée aux besoins des enfants, des adolescent-es et des familles.
- Rendre l'enfant acteur de son parcours éducatif et de ses loisirs.
- Développer le plaisir d'être en contact avec la nature.

2) Contribuer à la réussite éducative de chaque enfant et de chaque adolescent en participant à son épanouissement et son enrichissement personnel

- Favoriser l'accès aux pratiques artistiques, culturelles et sportives
- Accompagner les parents et les jeunes aux défis de l'adolescence
- Favoriser le droit aux vacances pour toutes et tous

3) Aider l'enfant, l'adolescent à s'intégrer et à participer à la vie collective, favoriser le vivre ensemble, le respect, la solidarité et l'ouverture d'esprit

- Favoriser la mixité, l'égalité filles garçons, le droit à la différence- Favoriser la réussite scolaire : lever les freins
- Développer les actions passerelles entre la Petite Enfance, l'Enfance et l'Adolescence
- Faciliter la découverte des métiers
- Favoriser la découverte des territoires
- Soutenir les familles dans l'exercice de parentalité
- Créer une communauté éducative engagée dans ce changement

5) Promouvoir l'engagement et l'éducation au développement durable : alimentation

- Sensibiliser les publics à une alimentation équilibrée et durable
- Affirmer la restauration scolaire comme un temps fort et un levier important pour l'éducation alimentaire des enfants
- Participation au jardin pédagogique
- La nature comme socle pédagogique

6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté

- Accueillir et accompagner les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins éducatifs particuliers
- Développer des outils d'apprentissage de la vie démocratique
- Mise en œuvre d'une politique éducative visant à favoriser le lien social
- Rendre l'enfant acteur de son parcours éducatif et de ses loisirs
- Favoriser l'accès au numérique
- Développer les mobilités douces à destination des familles

3. L'ENVIRONNEMENT ET LE ROLE DU LOCAL JEUNES

3.1 La commune :

Megève est une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le village est un véritable centre urbain situé en altitude, il comptait 2 999 habitants en 2020, ce qui en fait la trente-deuxième ville haut-savoyarde.

La commune se situe au carrefour entre les massifs préalpins du massif du Giffre au nord, et de la chaîne des Aravis à l'ouest et du massif alpin du Beaufortain au sud-est. Le bourg est bâti sur un col qui sépare les bassins versants de l'Arly au sud-ouest de celui de l'Arbon au nord-est.

Située dans le canton de Sallanches en Haute-Savoie, son important essor touristique remonte aux années 1910 lorsque la famille Rothschild décida d'en faire un de ses lieux de villégiature. Il s'agissait pour eux de bâtir une concurrente française à la station suisse de Saint-Moritz. La volonté était de créer une station de sports d'hiver portant le symbole de l'art de vivre à la française. Megève a été très convoitée dès ses débuts, les plus grandes têtes couronnées y ayant fait des séjours. Au XXIe siècle, Megève est une station de sports d'hiver de renommée internationale.

3.2 Le local jeune : un espace structurant pour les jeunes du territoire

Le local jeunes est un lieu d'accueil, de découverte, d'espace de vie et de socialisation. Il constitue également un espace privilégié d'apprentissage de la citoyenneté pour les pré-adolescents et adolescents.

Au-delà de sa fonction d'accueil de loisirs, Meg'Ados joue un rôle essentiel dans un territoire de montagne comme celui de Megève, caractérisé par :

- Une forte saisonnalité,
- Une offre de loisirs parfois orientée vers le tourisme,
- Un éloignement relatif des services et structures dédiés à la jeunesse.

Dans ce contexte, le local jeunes représente :

- Un repère stable et accessible toute l'année pour les jeunes du village,
- Un lieu d'ancrage favorisant le lien social,
- Un espace sécurisé permettant aux adolescents de se retrouver en dehors du cadre familial et scolaire mais aussi un endroit privilégié pour l'apprentissage de la démocratie à destination des pré-adolescents et adolescents.

Cet accueil de loisirs se situe au :

145 route de la plaine,
74120 MEGEVE
Tel : 04 50 58 77 84

Les locaux :

Le local peut accueillir 24 adolescents et est composé :

- d'une salle d'activité : baby-foot en libre-service, de canapés et autres jeux.
- d'un bureau pour l'équipe d'animation.
- d'ordinateur à disposition des jeunes pour du travail ou des recherches
- de sanitaires
- d'une cuisine
- d'une terrasse
- d'un jardin

3.3 Un outil de proximité au service des jeunes du village

Le local jeunes répond à plusieurs enjeux majeurs du territoire :

➤ **Lutter contre l'isolement :** en période creuse notamment, les jeunes peuvent ressentir un manque d'activités et de lieux de rencontre. Le local constitue alors un espace de socialisation essentiel, favorisant les échanges, les rencontres et la création de liens.

➤ **Favoriser l'égalité d'accès** : Dans une station, certaines activités peuvent être coûteuses ou difficilement accessibles. Le local permet de proposer une offre diversifiée et accessible à tous, favorisant la mixité sociale.

➤ **Accompagner les jeunes dans leur construction** : L'adolescence est une période charnière marquée par la recherche d'identité, d'autonomie et de reconnaissance.

Le local offre :

- Un cadre sécurisant avec des repères,
- Un espace d'expression,
- Un accompagnement éducatif favorisant la prise d'initiative et la responsabilisation.

3.3 Un lieu ressource et d'accompagnement vers l'avenir

Au-delà des activités de loisirs, Meg'Ados a vocation à devenir un véritable lieu ressource pour les jeunes du territoire.
Des actions seront mises en place (accompagnement CV, orientation), le projet vise à aller plus loin en développant des partenariats avec des acteurs extérieurs.

Le local peut ainsi accueillir ou travailler en lien avec :

- **La Mission Locale** : accompagnement à l'insertion professionnelle, orientation, emploi, formation,
- **La Maison des Adolescents :** permanence d'accueil ados-parents sur rendez-vous
- **France Travail** : information sur les jobs saisonniers, très présents en station,
- Des **organismes de formation** (CFA, lycées, écoles),
- Des **professionnels (santé, prévention, mobilité, numérique).**

Ces interventions peuvent prendre différentes formes :

- Permanences au local,
- Ateliers thématiques (CV, entretien, orientation),
- Rencontres métiers,
- Accompagnement individualisé.

Ainsi, le local devient :

✓ un point d'entrée vers les dispositifs existants,

✓ un lieu de médiation entre les jeunes et les institutions,

✓ un outil facilitant l'accès aux droits et à l'information.

3.5 Un levier d'ancrage et d'engagement local

Le local jeunes permet également de :

- Valoriser les jeunes du territoire,
- Les rendre **acteurs de la vie locale**,
- Développer leur engagement à travers des projets (événements, séjours, actions solidaires…).

Dans une commune comme Megève, cela contribue à :

- Renforcer le sentiment d'appartenance,
- Favoriser le vivre ensemble,
- Dynamiser la vie locale.

3.6 Le local jeunes : un espace adapté aux réalités d'une station de montagne

Le contexte local offre des opportunités spécifiques que le local permet d'exploiter :

- Sensibilisation aux métiers saisonniers (tourisme, hôtellerie, sport…),
- Accompagnement vers les premiers emplois,
- Activités en lien avec la nature et le territoire.

Le local devient ainsi un pont entre le présent des adolescents et leur avenir professionnel, en lien direct avec les réalités du territoire.

L'adolescence est une phase complexe durant laquelle les jeunes sont en quête de personnalité et d'identité propre qui leur appartiennent. Les jeunes ont besoin de reconnaissance, d'affirmation d'indépendance et d'émancipation vis à vis des adolescents ou des adultes.

On définit cette période comme une période d'initiation, de découverte et d'expérimentation au cours de laquelle ils vont tester les limites posées et braver les interdits. C'est pourquoi le local jeunes propose de nombreuses actions diverses et variées afin que chacun s'y retrouve et puisse découvrir quelque chose de nouveau (activités manuelles, sportives, créatives et d'expressions, sorties, séjours, projets jeunes…)

La confrontation, et la rébellion face aux adultes est très fréquente dans le quotidien des adolescents, ils ont également besoin de se détacher du cercle et de l'autorité parentale mais les jeunes ressentent tout de même un besoin de limites et de cadres pour se sentir rassurés et en sécurité.
Les règles sont essentielles pour que le jeune puisse se construire de la meilleure façon.

Toutes nos actions répondent aux objectifs du PEDT et sont adaptées au jeune public.

4. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez l'adolescent

- Vivre en collectivité et favoriser l'ouverture vers l'extérieur
- Être acteur de la vie de Meg'Ados et de son environnement
- Responsabiliser et former les jeunes

Moyens/outils :

- Permettre aux jeunes de sortir de Megève et de la routine habituelle afin de découvrir rencontrer d'autres jeunes, modes de vie, rang sociaux, cultures… en mettant en place des rencontre inter centre.
- Libre choix dans certaines activités.
- Expression orale et écrite des enfants (bilan journée, semaine, propositions d'activités…)
- Participation active et initiative à la vie quotidienne du local et de l'environnement (mise en place et rangement avant et après les activités, participation aux courses, partage des savoir-faire de chacun, action ramassage de déchets suivi d'une activité manuelle sur le même thème...)
- Aménagement du local pour que les jeunes s'approprient les lieux
- Associer les jeunes et les associations locales à l'organisation des évènements Meg'Ados (battle, défilé de mode, soirée mousse, orga séjour..)
- Favoriser, aménager, improviser des temps d'échanges

Évaluations :

Il est très important de prendre le temps avec le groupe et faire un retour sur ce qu'ils ont vécu durant la journée ou la semaine.

Ce temps permet de connaître leur ressentis, bon ou mauvais, de savoir si les objectifs ont été atteints, s'il faut réajuster certaines choses pour la suite et éventuellement de régler certains conflits ou mal-être qui n'ont peut-être pas été détectés par l'animateur, et permet également à l'enfant de s'exprimer et de se sentir écouté.

- Constat de l'investissement des enfants : Est-ce que le jeune a fait des choix et des expériences seules ?
- Est-ce que les enfants se sont exprimés lors des évaluations ?
- Nombre d'enfants actifs sur les aménagements de l'espace, et sur la vie quotidienne du local.

Favoriser l'épanouissement des jeunes

- Être présent (ouvert) au maximum pour les jeunes (temps informels, bus, ateliers collège, vacances scolaire, mercredis, périscolaire)
- Aiguiser leur créativité et leur curiosité
- Permettre l'écoute et le dialogue, établir un climat de confiance
- Faire en sorte que chaque jeune trouve sa place au sein du groupe et passe d'agréables moments
- De prendre confiance en soi

Moyens/outils :

- Permettre aux enfants d'expérimenter des activités diverses
- Mise en place d'un fil conducteur et d'un programme varié adapté aux jeunes (Age, sexe, origine, handicap…)
- Mise en place d'aménagement adapté favorable aux temps d'échanges et de discussions.
- Mettre les jeunes en situation de réussite et de valorisation au travers des activités ou simplement lors de temps informels (temps d'accueil, de discussions…)

Évaluations :
- L'implication des enfants sur les activités
- Le fonctionnement permet-il d'accueillir tout type d'enfants
- Est-ce que les enfants ont découvert de nouvelles choses ?
- Bilan de l'équipe et des enfants pour mesurer l'intégration

5. FONCTIONNEMENT DU LOCAL JEUNE

Nous souhaitons proposer un Espace qui soit réellement de loisirs, c'est-à-dire où le jeune pourrait trouver le plaisir de vivre des loisirs en toute sécurité, le plaisir de découvrir ou approfondir des nouvelles pratiques culturelles, sportives et d'expression, le plaisir de retrouver ses camarades et partager des expériences originales et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres enfants comme avec les adultes, le plaisir de construire ses vacances, de vivre des/ses projets avec le soutien et l'accompagnement chaleureux de l'équipe d'animation.

La vie quotidienne

a) L'accueil

Accueillir les parents et les enfants, savoir préserver leurs confidentialités, être disponible, savoir écouter et entendre leurs demandes, savoir les diriger ou les accompagner…

L'arrivée ou le départ des enfants sont des moments clés de la journée car l'équipe est au contact des parents. Ce sont des moments privilégiés au cours desquels les parents portent un regard sur le bon fonctionnement de la structure (accueil, convivialité mais surtout qualité de l'encadrement). Il nous faut donc être tout aussi vigilant que sur le reste de la journée.

Arrivées des jeunes :

L'animateur qui commence le plus tôt est responsable de pointer l'arrivée des enfants, il aura en sa possession l'intégralité des listes du groupe. Les fiches de présences devront être déposées dans la bannette courrier à Meg 'loisirs chaque fin de semaine par l'animateur responsable de la fermeture ou directement au guichet enfance jeunesse.

Les départs :

Les animateurs devront s'assurer que la personne qui vient chercher l'enfant est bien une personne autorisée ou que l'enfant est autorisé à partir seul.

Les autorisations de sortie seule seront affichées dans le bureau, si un jeune demande à quitter le local avant l'heure de retour d'activités, une attestation signée des parents doit être transmis à l'équipe d'animation.

En cas de problème, il devra téléphoner aux familles : en aucun cas il ne laissera partir les enfants avec qui que ce soit, sans l'autorisation signée des parents.

Si personne n'est venu chercher l'enfant à l'issu de l'activité
- Téléphoner aux parents
- Téléphoner à la direction du service
- Sans autres solutions, le dernier recours est d'appeler la gendarmerie.

En aucun cas un enfant sera laissé seul.

b) Le temps libre

Durant ce temps, l'enfant sera libre de choisir ce dont il a envie ou besoin de faire tout en respectant les règles du local. Dans la mesure du possible des espaces ou « îlots » seront créés dans le local et chaque jeune sera libre de choisir comment il souhaite organiser son temps libre (jeux de société, coin calme, lecture, dessin, peinture, discussion, temps calme…).

c) Le temps du repas

Meg'Ados ne prévoit pas de repas en journée complète. Lors des sorties ou activités journées les jeunes apportent leur repas où se payent leur nourriture.

d) Le temps d'activités

Le désir de chaque adolescent est de grandir, et donc de devenir autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme, il n'y a pas un âge normalisé où on devient autonome.
A chaque étape de son enfance et adolescence on progresse vers d'avantage d'autonomie. Ainsi, un soin particulier sera apporté à l'accompagnement vers l'autonomie de l'enfant, dans de nombreuses activités.

« Il ne s'agit pas seulement d'occuper les enfants mais de leur donner les moyens de s'épanouir, de découvrir et de développer leur imagination et leur autonomie. »

AVANT, l'animateur devra avoir préparé le matériel nécessaire afin de s'assurer de la bonne conduite de l'activité.

La responsabilité de l'enfant peut commencer dès le début de l'activité en allant chercher le matériel avec les enfants.

PENDANT, l'animateur devra veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant dans l'optique de son épanouissement.

Pour les activités manuelles l'animateur fera en sorte de développer la créativité de l'enfant en lui laissant le choix de la création.

Il est important de ne pas imposer un modèle précis à reproduire, ce qui permet aux jeunes de développer leur imagination et leur créativité, mais aussi de prendre des initiatives, de se fixer des objectifs et de se sentir valoriser.

En revanche il nous semble très important de l'accompagner jusqu'à la fin de son projet afin qu'il en tire satisfaction (il ne s'agit pas d'occuper le jeune pendant 2 heures puis d'abandonner ses travaux avant la fin, cette action serait contraire aux objectifs et valeurs que véhicule le local)

Laisser l'enfant concevoir sa création comme il le souhaite en le guidant si besoin sur certaines techniques et l'accompagner jusqu'au bout sans abandonner pour qu'il se sente valoriser.

« C'est en faisant que l'on apprend », « l'enfant devient autonome en faisant ses choix et en prenant des risques »

Manipuler, expérimenter, bricoler… permettent à l'enfant d'apprendre.

APRES Effectuer le rangement correct du matériel avec le groupe. Le rangement fait partie de l'activité et aide l'enfant à développer le sens des responsabilités, l'autonomie et l'entraide.

Un bilan hebdomadaire (adultes) et quotidien (enfants) sera mis en place pour permettre à tous de donner son avis sur le ressenti de la journée ou de la semaine au local. Nous veillerons ainsi à ce que les objectifs soient atteints ou réajustés.

Ces retours vont permettre de se remettre en question afin d'améliorer la qualité des contenus pédagogiques.

6. ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE (journée type période de vacances)

Horaires	**Activités**	**Enfants et Animateurs**
9h	Accueil individualisé et échelonné,	Visite des locaux pour les nouveaux arrivants, échange avec les familles, débat avec le groupe, mise à disposition de jeux, dessins, lecture, musique Pointage, préparation sac à dos, pharmacie.
9h30-11h30	Présentation de la journée puis départ en activités.	Briefing, inventaire, règles de vie et de sécurité...
11h45-13h	Repas	Lavage des mains, discussions, bilan demi-journée…
13h-13h30	Temps calme, petite activité	Ce temps qui succède le repas est un temps calme qui doit favoriser la digestion.
13h30-14h	Accueil individualisé et échelonné, Temps calme, sport, petite activité	Échange avec les familles, débat avec le groupe, mise à disposition de jeux, dessins, lecture, musique, ordinateur… Préparation sac à dos, pharmacie.
14h-17h00	Activités	Inventaire, règles de vie et de sécurité...
17h-18h	Bilan + accueil des familles, départ des jeunes	Rangement fait avec les jeunes. Ce temps peut être utilisé pour évaluer la journée avec le groupe. Échange avec les familles, débat avec le groupe, mise à disposition de jeux, dessins, lecture, musique, ordinateur… Préparation du lendemain.

7. NOS ACTIONS

7.1 LES ATELIERS MIDI COLLEGES

Objectifs :

- **Faire le lien entre Meg'Ados et le collège**
- **Permettre aux collégiens de bénéficier d'un temps d'activité durant la pause méridienne**
- **Découvrir de nouvelles activités**

Description des activités réalisées :

Les ateliers collège ont lieu les mardis et vendredis au collège Emile Allais, de 12h à 13h20 dans la salle d'étude ou le gymnase du collège et les lundis et jeudis au collège Saint Jean Baptiste de 12h à 13h30 dans le foyer, la salle d'étude ou au gymnase du collège.

Ce dispositif a pour but de proposer un temps d'activités (Jeux de société, manuelle, sport, expression,…) pour les collégiens sur le temps de la pause méridienne.
Ces ateliers sont encadrés par 1 animateur et se déroulent sur le principe de libre accès pour les deux collèges.
Il n'y a aucune restriction, les jeunes peuvent venir un moment puis repartir et revenir s'ils le souhaitent (sauf activité spécifique type sport, danse…).

C'est un moment très apprécié par les jeunes puisque ce temps leur permet de faire une coupure avec les cours, discuter, jouer calmement ou découvrir de nouvelles activités.

7.2 SÉJOURS

Objectifs :

- **Permettre aux jeunes de sortir du cadre habituel**
- **Vivre un temps de vie collective (vie quotidienne, entraide, respect…)**

Description :

Durant l'été 2025 nous avons organisé un mini séjours de 4 jours, 3 nuits sous tentes en camping.
Cette formule a été très apprécié par les jeunes puisque cela leur permet d'être en autonomie et de vraiment sortir de leur routine habituelle, faire les courses, préparer à manger, mettre la table, vaisselle…
Les repas, l'installation, et l'organisation du mini séjour sont mis en place par les jeunes accompagnés par l'animateur.
Des activités sportives de loisirs et de découverte y sont proposés en lien avec la destination.

Pour l'été 2027, il s'agira donc de sortir les jeunes de leur zone de confort. Ils pourront alors avoir la possibilité de développer des compétences liées à **l'entraide, le vivre ensemble et le respect de l'Autre.**
Dans ce cadre, les enfants profiteront d'activités en lien avec la nature : rafting, canyoning, baignade, via ferratta… Mais aussi de grands jeux collectifs, de sport, veillées…

Exemple de programme	Mardi 04	Mercredi 05	Jeudi 06	Vendredi 07
Matin	Départ 10h	Rafting	ACTIVITE LIBRE	RANGEMENT
Après-midi	INSTALLATION Baignade	Baignade	Canyoning	Via ferrata Retour : 18h
Soirée	Barbecue	BALADE + grand jeux	RESTAURANT PETANQUE	

7.3 PASSERELLE MATERNELLE/ ELEMENTAIRE/ COLLEGE

Une passerelle entre l'enfance et l'adolescence s'est installée depuis plusieurs années sur la structure.

En effet l'animateur/trice est présent au quotidien sur plusieurs temps de Meg loisirs, périscolaire, temps libre, bus…

Ce qui permet à l'agent de créer du lien avec les enfants de l'école primaire, de se faire identifier et permet au public d'appréhender le passage de l'enfance à l'adolescence notamment de Meg 'Loisirs vers Meg'Ados.

De plus sur cette année nous souhaitons mettre en place des activités/sorties passerelle sur le temps des vacances pour que les canaillous puisse appréhender le passage à Meg'Ados.

7.4 INTERVENTIONS THEATRE DEBAT

Objectifs généraux visés par l'action :

- **Permettre aux collégiens de bénéficier un temps de réflexion autour d'un thème de société**
- **Favoriser le vivre ensemble**
- **Favoriser l'expression**

Description :

Cette intervention est animée par une compagnie de théâtre (1 psychologue et 2 comédiens) qui travaille sur un thème préalablement définit, et nous présente une pièce de théâtre suivi d'un débat avec le public dans le but de les pousser à l'expression et à la réflexion.
L'idée est de pérenniser cette action 1 fois / ans / collège.

7.5 LE BAL DES 3EMES

Objectifs généraux visés par l'action :

- **Permettre aux collégiens de bénéficier d'une animation exclusive**
- **Faire le lien entre Meg'Ados et le collège**

- **Faire le lien entre les deux collèges**
- **Dynamiser la ville**

Description :

Comme chaque année, nous organisons le bal des 3èmes de Megève qui aura lieu cette année à la Livraz.
L'occasion pour les 3èmes de vivre un moment tous ensemble et de marquer la fin d'un cycle.

- 1 thème
- Buffet froid assuré par la FMA.
- 3 animateurs du service
- photobooth

7.6 LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Objectifs généraux visés par l'action :

- **Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez l'adolescent**
- **Favoriser l'épanouissement des jeunes**
- **Développer (faire grandir) le service Meg'Ados**

Description :
Meg'Ados est ouvert durant toutes les périodes de vacances ainsi que les mercredis après-midi et propose un programme d'activités riche et variés en essayant de satisfaire et d'attirer tout type de jeunes.

Meg'Ados existe depuis 2021, de ce fait nous mettons tout en œuvre pour faire connaitre, fidéliser et rassembler un maximum de jeunes.

Ce processus passe essentiellement par la communication, notamment les réseaux sociaux mais aussi « le bouche à oreille » et le travail social effectué durant les temps informels, c'est-à-dire lorsque l'animateur est présent sur les ateliers collège, il ne s'agit pas seulement de jouer avec les collégiens et proposer des activités. Il faut également que l'agent prenne le temps d'aller à la rencontre des jeunes pour discuter, échanger et promouvoir ce service.

.

8. EVALUATION ET BILAN

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et respecter les objectifs pédagogiques, à la fin de chaque période, le directeur effectue un bilan quantitatif et qualitatif où il présente les difficultés rencontrées ou les projets en cours ou à venir.

L'équipe d'animation ayant travaillé sur les activités et les projets de la structure a pour mission d'évaluer.

L'évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Pour nous aider, des objectifs opérationnels précis permettent souvent de déterminer des modalités d'évaluation mesurables.

L'évaluation est un moyen de connaître le sens de notre action, c'est pour cela qu'elle se prépare dès la constitution du projet d'action.

9. CONCLUSION

Le local Meg'Ados constitue bien plus qu'un accueil de loisirs. Il est un **outil éducatif et social structurant**, indispensable pour :

- Accompagner les jeunes du territoire
- Renforcer le lien social
- Favoriser l'autonomie
- Préparer l'avenir

En développant des partenariats avec les acteurs locaux, il s'affirme comme un véritable espace ressource au cœur du village, au service de la jeunesse et du territoire.